

Neuf mois à Port-au-Prince

Violence et misère humaine

Gagnon, Mélyssa

Alma - En Haïti, le policier almatois Jean-Marc Fortin a vu la violence, la pauvreté et la misère humaine. Tout juste de retour d'une mission de neuf mois à Port-au-Prince, l'agent de la paix est "fatigué dans la tête". Mais il est aussi un homme à jamais changé.

Désolation, affliction, dévastation. Tant de facettes de la vie avec lesquelles nous, Québécois, sommes peu familiers. Dans le cadre de la mission MINUSTAH, mise en branle par l'organisation des nations unies (ONU), Jean-Marc Fortin a pris contact avec la réalité haïtienne. Affecté à la division anti-kidnapping au sein du département des crimes majeurs, le policier a travaillé dans des conditions dangereuses. Il est venu en aide à des centaines de familles désireuses de retrouver un être cher enlevé par des membres de bandes criminalisées.

"Nous avons en moyenne entre 60 et 100 kidnappings par mois. Au "pic" de la période, en décembre, il y en a eu 106 de dénoncés. Il ne faut pas oublier que pour un kidnapping dénoncé, un autre ne l'est pas", explique Jean-Marc Fortin, de retour à Alma depuis le premier mars.

Malgré son rôle de responsable de la logistique, le policier expérimenté a tout de même participé à la "récupération" de victimes d'enlèvement en terrain très dangereux. Cité-Soleil, ce bidonville de Port-au-Prince, comporte tellement de dangers que même les policiers de l'ONU ne peuvent s'y aventurer à moins de circuler à l'intérieur d'un véhicule blindé. C'est non loin de cette zone rouge, extrêmement risquée, que Jean-Marc Fortin et ses compères ont cueilli des victimes, heureusement saines et sauvées.

"Grâce à des opérations très rapides, nous avons été capables de libérer des victimes en moins de 10 minutes. Il fallait agir très rapidement", indique Jean-Marc Fortin.

À Port-au-Prince, la corruption règne et les kidnappings sont monnaie courante. Tout est contrôlé par les gangs, dont les membres n'hésitent pas une seconde avant d'enlever et séquestrer des individus fortunés.

"Ils regardent le véhicule le plus neuf. Si la personne est blanche et étrangère, elle est encore plus ciblée. Il y a souvent des victimes américaines ou européennes", met en relief le policier affilié au poste de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est de la Sûreté du Québec.

À maintes reprises, Jean-Marc Fortin a agi en soutien aux agents chargés de négocier avec les kidnappeurs pour la libération des victimes. Bien que souvent molestées, plusieurs d'entre elles ont heureusement pu retrouver leur famille moyennant une certaine rançon, relate le Jeannois.

Violence gratuite

À Port-au-Prince, où il a travaillé avec des policiers issus d'une trentaine de pays, Jean-Marc Fortin s'est désolé devant autant d'actes de violence gratuite. En Haïti, la douleur est d'abord physique, mais elle prend aussi une dimension morale et intérieure.

"Au niveau humain, ça te change beaucoup. Nous avons ramassé des cadavres aux membres coupés. Dans les rues, il y a des enfants sans bras ou sans jambes. Les hôpitaux sont débordés", relate le "missionnaire". Il ajoute que ces séquelles physiques sont souvent un pénible rappel, pour ces Haïtiens, des actes de torture commis par des gangs criminels.

À l'instar de la plupart des membres de sa mission, Jean-Marc Fortin a été grandement affecté par la misère des Haïtiens.

"Il y a des enfants qui ont été élevés dans la guerre. Ça change ta vision", laisse tomber l'agent de police. Son séjour à Port-au-Prince a également eu un impact indéfectible sur sa conscience sociale, confie Jean-Marc Fortin.

Illustration(s) :

MISSION - Le policier almatois Jean-Marc Fortin a pris part à une mission de neuf mois en Haïti, où il a côtoyé la violence et la misère humaine. Ci-bas, en compagnie de Pierrena, une collaboratrice.

© 2006 *Le Quotidien*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20060307-QT-0002

PUBLI-© news-20060307-QT-0002

Ce certificat est émis à **Administrateur** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date de fin : **2007-09-29**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.